

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SAVANES

## UN TERRITOIRE À REDÉCOUVRIR



## AVANT-PROPOS

**M**ieux partager les richesses du territoire, tel était le diagnostic posé sur la zone d'emploi de Kourou par la région Guyane et l'Insee en 2010. Trois ans après, les communes de cette zone d'emploi se sont regroupées en intercommunalité : la Communauté de Communes des Savanes créée le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les interrogations sont les mêmes : quelles sont les forces et faiblesses de ce territoire pour mieux identifier les leviers pour lutter contre les inégalités et assurer une plus grande cohésion entre les différentes composantes de la population. Deux types de populations continuent de cohabiter sur le territoire : d'une part une population hautement qualifiée venant de France ou d'Europe qui ne s'y installe pas durablement et d'autre part, une population toujours jeune peu ou pas formée, sans activité, vivant dans les conditions de grande précarité.

**N'Ouara Yahou-Davier**  
Chef du Service Régional  
de l'Insee de Guyane

# SOMMAIRE

## Communauté de communes des Savanes UN TERRITOIRE À REDÉCOUVRIR

2

**Avant-Propos**

4

**Un territoire à redécouvrir**

5

**Une population à l'image de la Guyane**

Une population toujours jeune et en forte augmentation  
Un taux élevé de sorties précoces du système éducatif, avec un quart de jeunes non diplômés

6

**Conditions de vie**

De grandes familles et une monoparentalité importante  
Un parc de logements sociaux important  
Une communauté de communes avec de fortes inégalités de revenus  
Les transferts sociaux, un outil important pour réduire l'inégalité

9

**Le défi de la diversification de l'appareil productif**

Un territoire attractif en terme d'emplois grâce au spatial  
Un salarié sur dix travaille dans le secteur associatif  
Une agriculture en mutation  
Le tourisme guyanais, principalement du tourisme d'affaires

## Un territoire à redécouvrir

**C**réée le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Communauté de Communes des Savanes (CCS) est la quatrième et dernière communauté de communes de Guyane. La population, composée de 31 000 personnes, soit 14 % de l'ensemble de la population guyanaise, vit sur 12 000 km<sup>2</sup> de territoire. Ces habitants se concentrent principalement sur la commune de Kourou, qui avec 82 % de la population du territoire constitue un pôle urbain à part entière auquel il faut ajouter deux communes rurales, Sinnamary et Iracoubo, et une commune enclavée, Saint-Élie, pour constituer les quatre communes de la communauté.

Premier port spatial européen, le territoire abrite trois pas de tirs (de la plus petite gamme à la plus grande) : Véga, Soyouz et Ariane 5.

Deux pas de tirs se situent sur la commune de Kourou et un sur celle de Sinnamary (depuis 2011). Le centre spatial est le site touristique le plus visité de Guyane avec plus de 36 000 visiteurs par an.

Si le spatial est l'activité incontournable de ce vaste territoire, la savane en est la principale caractéristique. La savane en Guyane est rare et n'en couvre que quelques km<sup>2</sup>. Entre mer et forêt, la savane est une zone nourricière et une zone de reproduction de nombreuses espèces animales en Guyane. Alternant des périodes d'inondation (durant la période des pluies) et de sécheresse (de juillet à décembre), la savane permet l'élevage de bovins (buffles notamment).

### Communauté de communes des savanes



Source : RP 2009

# Une population à l'image de la Guyane

## Une population toujours jeune et en forte augmentation

La population du territoire n'a cessé d'augmenter de façon quasi exponentielle depuis les années 70, date d'implantation du centre spatial à Kourou. Comme pour le reste de la Guyane, l'accroissement démographique est principalement lié au solde naturel : 800 naissances par an pour 80 décès.

Ainsi, 45 % de la population du territoire a moins de 20 ans comme pour le reste de la Guyane.

Si les tendances constatées se maintenaient, le nombre d'habitants sur ce territoire, qui était de 3 589 en 1962, et de 31 000 en 2010, atteindrait 87 000 en 2040. Le poids de la communauté, en nombre d'habitants, resterait inchangé, autour de 15 %.

## Évolution de la population : Une croissance forte

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2010
CCS	3 589	6 333	8 150	10 128	19 005	23 518	30 962
Region Guyane	33 505	44 392	55 125	73 022	114 678	156 790	229 040

DOM : les recensements ont eu lieu respectivement en 1961, 1967 et 1974 au lieu de 1962, 1968 et 1975

Sources : Insee, Recensements de la population 1962 à 1990 dénombremments. Recensements de la population 1999 et 2010.

## Un taux élevé de sorties précoces du système éducatif, avec un quart de jeunes non diplômés

En 2010, un peu plus de 3 100 jeunes de 18 à 24 ans habitent sur le territoire, dont 2 000 sont sortis du système éducatif. Parmi eux, 860 jeunes ne possèdent aucun diplôme. Le taux de sortie précoce s'élève à 45 %, contre 51 % pour l'ensemble de la Guyane.

Deux raisons peuvent expliquer cette différence : des taux de non-scolarisation bas par rapport à la moyenne régionale, et des actifs avec des niveaux de diplôme plus élevés. Le territoire reste

cependant très loin de l'objectif européen pour 2020 qui est de 9,5 %. A titre de comparaison, le taux en France métropolitaine est de 12 %.

Ces taux importants pénalisent directement les jeunes dans leur entrée sur le marché du travail et notamment les jeunes femmes.

La moitié des jeunes est au chômage (58 % pour les jeunes femmes). Comme pour l'ensemble de la Guyane, le taux de chômage des jeunes entre 1999 et 2010 est resté relativement stable autour de 51 % mais il reste parmi les plus élevés de France.

### Définition :

Le taux de sorties précoces est le rapport entre d'une part le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans sortants du système scolaire sans diplôme et d'autre part la population non scolarisée de la même classe d'âge.

### De grandes familles et une monoparentalité importante

Dans la CCS comme en Guyane, la part des couples ayant des enfants a baissé au profit des familles monoparentales. En 2010, trois familles sur dix sont des familles monoparentales (elles étaient moins d'un quart en 1999). Même si elles sont moins représentées que sur l'ensemble de la région (38 %), la CCS illustre bien une spécificité du territoire guyanais. En France métropolitaine, les familles monoparentales représentent 14 % des familles et cette part est relativement stable depuis 1999.

La taille des familles dans la CCS reflète les tendances régionales. La part des familles nombreuses est importante : trois familles sur dix ont 3 enfants ou plus, contre seulement une sur dix en France métropolitaine.

Les couples sans enfants représentent aujourd'hui, comme il y a dix ans, 19 % des familles dans la CCS. En France métropolitaine, la part des couples sans enfants demeure largement supérieure à celle observée sur le territoire guyanais (40 %). Ces caractéristiques influent directement sur la construction du parc de logements et surtout de logements sociaux

### Un parc de logements sociaux important

Avec 8 800 logements, le parc de résidences principales a augmenté de 60 % en 20 ans, soit au même rythme que la population. Comme dans le reste de la Guyane, la proportion de résidences secondaires est faible (1 %). Avec 9 % de logements vacants, la CCS possède un taux légèrement supérieur à celui de la région. La forte rotation des actifs sur le terri-

toire contribue au fait que plus de la moitié de la population est locataire. La proportion de propriétaires est en effet faible par rapport à l'ensemble de la Guyane (38 % contre 45 %). La part de locataires privés est de 23 % contre 31 % en Guyane. Ainsi, la population a tendance à se diriger vers l'important parc de logements sociaux (29 % de locataires de logement HLM contre 16 % en Guyane).

Le problème majeur du parc tient à la taille des logements construits. Leur taille moyenne est de 3,6 pièces tandis que la taille moyenne des ménages est de 3,48. Dès lors, la suroccupation des logements y est forte et près d'une famille sur trois habite dans un logement trop petit. Il faudra prendre en compte la taille des ménages dans la construction des futurs logements sur le territoire de l'Établissement de coopération intercommunale (EPCI).

L'âge moyen des logements sociaux est de 20 ans dans les savanes et de 25 ans en Guyane. Les derniers projets de construction de logements sociaux datent de 2010. Depuis, le nombre de mise en construction - privé comme social - a fortement ralenti (entre 2010 et 2012, seules 170 constructions ont été autorisées, dont 70 pour le parc social). Alors que sur la même période, la construction est dynamique dans le reste du département avec près de 8 000 constructions autorisées (dont 2 300 pour le parc social). L'évolution du parc de logements de la CCS souffre principalement de l'atonie du secteur de la construction dans le bourg de Kourou, où la disponibilité foncière est rare. La construction de nouveaux logements et le renouvellement du parc existant est un enjeu pour un EPCI dont la population va continuer de croître à un rythme soutenu.

## Une communauté de communes avec de fortes inégalités de revenu

En 2010, La CCS compte plus de 13 000 foyers fiscaux, soit 15 % de plus qu'en 2006. Comme en Guyane et dans les autres DOM, sept foyers fiscaux sur dix ne sont pas imposés. Ce taux est plus élevé qu'en France métropolitaine (hors Ile de France), où la moitié des foyers le sont.

Les inégalités dans la CCS restent fortes mais ont tendance à se stabiliser. Ainsi, le rapport entre le revenu net d'un foyer fiscal imposable et celui d'un foyer fiscal non-imposable est de 5,9 comme en 2006. Néanmoins, la CCS ne suit pas le mouvement observé sur la Guyane où ce rapport a diminué passant de 5,9 à 5,6 en cinq ans. Comparativement à la Guyane, les cadres, les professions intellectuelles supé-

rieures, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers qualifiés sont surreprésentés dans la CCS. Ainsi, Le revenu annuel moyen des ménages imposés (41 400 €) est supérieur de 2 500 au niveau régional et de 5 500 € au niveau métropolitain.

La présence de hauts revenus et du centre spatial guyanais (CSG) sur le territoire, permet à la collectivité d'avoir des rentrées fiscales beaucoup plus importantes que pour le reste de la Guyane. Avec 1 200 par habitant contre 530 €/hab en Guyane, la CCS se situe au même niveau que les EPCI similaires de France.

Néanmoins, la taxe d'habitation reste très inférieure à ce qui est observé ailleurs mais elle est compensée par la contribution économique territoriale.

### Foyers fiscaux et revenus annuels moyens par foyer fiscal en 2010

	Nombre de foyers fiscaux	Part des foyers fiscaux non imposés	Revenu annuel moyen par foyer fiscal	Revenu annuel moyen par foyer fiscal imposé	Revenu annuel moyen par foyer fiscal non imposé
CCPS	13 923	69,9	17 380	41 397	7 023
Guyane	93 287	72,1	15 788	38 859	6 857
France métropolitaine	35 749 292	46,0	23 996	35 922	9 984

Source : Direction Générale des Impôts



## Les transferts sociaux, un outil important pour réduire les inégalités

En 2010, 12 500 habitants (soit 44 % de la population contre 18 % en France métropolitaine) vivent avec un bas revenu. Le taux dans les Savanes est comparable à celui de la région. Cependant, l'augmentation de cette population à bas revenu est deux fois moins forte qu'en France métropolitaine : 2 % de progression annuelle moyenne sur les 3 dernières années.

Pour lutter contre la montée de la pauvreté sur le territoire, les revenus de transferts sont souvent la solution. Pour quatre allocataires de la CAF sur dix, ces prestations représentent plus de 75 % des revenus. En tout, ce sont 3 700 habi-

tants de la communauté de commune qui sont des allocataires à bas revenus de la CAF. Les principaux bénéficiaires sont des familles monoparentales (44 %) et des familles nombreuses (38 %). Ces allocations tendent à réduire les inégalités mais celles-ci restent importantes.

Au final, la construction de logements sociaux sur le territoire reste l'une des solutions face à la paupérisation d'une partie de la population.

Il faudrait cependant veiller aux loyers des logements sociaux qui sont plus chers dans les Savanes (presque 7/m<sup>2</sup> contre une moyenne de 5/m<sup>2</sup> en Guyane) et qui pourraient touchés plus gravement les familles monoparentales, nombreuses et plus souvent exposées à la pauvreté.

### Indicateurs de fragilité sociale

	CCS	Région Guyane
Population vivant avec un bas revenu	12 469	92 385
Part de la population vivant avec un bas revenu (en %)	43,7	44,7
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)	11,9	15,1
Part des allocataires Caf dont les prestations représentent plus de 75% du revenu (en %)	38,3	50,4
Part de la population couverte par la Cnam bénéficiant de la CMUC (en %)	34,5	41,1

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale; Cnaf 2011; Cnam 2011

## Le défi de la diversification de l'appareil productif

### Un territoire attractif en terme d'emplois grâce au spatial

Installé dans les années 70, le centre spatial guyanais n'a cessé de se développer en diversifiant son activité avec trois gammes de lancement : Véga, Soyouz et Ariane 5. Après une période noire dans les années 2000 (lancement raté d'Ariane 5), le CSG a su se restructurer pour atteindre un niveau d'excellence reconnu dans le monde entier : 100 % de réussite pour une moyenne de 6 à 7 lancements par an.

La base spatiale engendre 1 500 emplois directs : 48 % des salariés sont affectés à la sécurité du

site, 41 % sont des agents du CNES, 11 % agents d'Arianespace et 1 % de l'Agence spatiale européenne. La présence du CSG a néanmoins moins d'importance sur les spécificités de l'emploi sur le territoire de la CCS. L'indice de spécificité sectorielle de l'emploi sur la zone était de 44 % en 1982 alors qu'il n'est plus que de 29 % en 2008. Cette baisse traduit une dépendance moins forte de l'emploi de la zone vis-à-vis du spatial mais celui-ci reste néanmoins au centre du fonctionnement du territoire. L'enjeu est de développer une économie endogène moins tributaire des possibles aléas du transport spatial.

**Le centre spatial guyanais (CSG) :** désigne l'ensemble du site spatial sur un espace géographique bien défini de la commune de Kourou : installation, moyens de lancements et usines de production. Les propriétaires du site sont le centre national d'études spatiales (CNES) et l'agence spatiale européenne (ESA). Cette dernière en finance les deux tiers. Les missions du CSG garantissent à l'Europe un accès indépendant à l'espace. **Le CSG est le port spatial de l'Europe.** C'est une des bases de lancement les plus modernes et les mieux localisées au monde.

Les réalisateurs de la politique spatiale européenne passent **par trois donneurs d'ordre en Guyane :**

**L'agence spatiale européenne (ESA)** est l'unique organisation européenne pour l'espace. Elle regroupe 19 états-membres. Sa mission est de développer la coopération entre Etats européens dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiale et leurs applications spatiales. Les Etats-membres financent l'ESA en fonction de leur PIB pour les programmes obligatoires. Les programmes facultatifs sont financés par les pays qui le désirent (comme Ariane). Son budget s'élève à un peu moins de 4 milliards d'euros. L'agence finance la construction des installations spécifiques Ariane et apporte une participation financière aux frais d'exploitation et d'investissement de l'établissement CNES/CSG. Elle est maître d'ouvrage de la base de lancement Soyouz.

**Le centre national d'études spatiales (CNES)** est l'agence spatiale française. C'est un EPIC chargé de conduire la politique spatiale de la France dans le cadre de la coopération européenne et internationale. Les missions du CNES en Guyane sont la conception et la direction des opérations pour la préparation finale des satellites, la poursuite en vol, l'acquisition des données des lanceurs ainsi que la protection, la sûreté et la sauvegarde des personnes et des biens, tant au sol qu'en vol.

**Arianespace** est la principale société de service de lancement de satellites au monde. Plus des deux tiers des satellites commerciaux en service dans le monde ont été lancés par Arianespace. Elle commercialise trois lanceurs : Ariane 5, Soyouz et Vega (du lourd au plus léger lanceur).

<sup>1</sup>En 2003, les emplois directs et induits du CSG représentaient 22 % de l'emploi privé guyanais

## Une agriculture en mutation

De part sa situation géographique, la Communauté de Communes des Savanes est l'un des territoires les plus à même à développer son agriculture, notamment le domaine de l'élevage. Mais, entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 432 à 258 pour une surface agricole utile de même taille, autour de 3 200 hectares. Le secteur agricole du territoire est en pleine mutation en particulier sur les communes de Kourou et de Sinnamary où les exploitations sont plus concentrées et l'activité recentrée vers l'élevage de bovins ou la culture des fruits ou autres cultures permanentes. La

moitié de la surface agricole utile du territoire est consacrée, en 2010, à l'élevage de viandes de buffles et un quart de cette surface aux fruits ou cultures permanentes. Le second problème tient à un âge plus élevé des chefs d'exploitations sur le territoire. Un tiers d'entre eux ont entre 50 et 60 ans contre 20 % pour le reste de la Guyane.

Pour satisfaire les besoins alimentaires de la population du territoire et de la Guyane, et pour développer l'économie de la zone, le secteur agricole doit relever deux défis ; assurer la relève générationnelle, et intensifier ses efforts pour de nouvelles installations.



## Le tourisme guyanais, principalement du tourisme d'affaires

Avec sept structures hôtelières homologués, le territoire concentre 47 % de la capacité d'accueil de la Guyane, soit 574 chambres. Il s'agit principalement de tourisme d'affaire en mission au centre spatial guyanais. Cependant, le tourisme domestique est y aussi présent : le musée de l'espace attire tous les ans plus de 39 000 visiteurs. Le territoire dispose d'un patrimoine culturel parmi les plus importants de Guyane.

En 2011, plus de 36 500 visiteurs sont venus au CSG, dans le cadre des visites grand public et VIP (1 400), des visites scolaires (4 500) et des invitations aux lancements Ariane (14 800).

Par ailleurs, 19 900 visiteurs ont découvert le Musée de l'Espace, dont 8 000 scolaires.

Parmi les sites les plus visités de Guyane, les îles du Salut attirent chaque année plus de 50 000 visiteurs .

Néanmoins, le potentiel touristique du territoire reste largement sous exploité.

Les efforts entrepris dans le secteur touristique pourraient être intensifiés en développant notamment le tourisme vert, le long des différents fleuves avec des « eco-lodge » ou en valorisant les savanes du territoire qui représentent une véritable richesse par leur rareté et leur biodiversité en Guyane<sup>2</sup>.

### Les îles du salut

Situées à 14 km du littoral Guyanais à l'Est du Centre Spatial de Kourou, les îles du salut ont abrité pendant 100 ans (1852-1947) le **bagne avec le régime carcéral le plus dur**, et sont aujourd'hui un petit «Paradis» pour les touristes. Cet archipel a été baptisé «Les îles du salut» par les survivants de la triste expédition de Kourou (1763-1765). Il comprend trois îles : **l'île Royale** pour la plus grande (28 ha), **l'île Saint Joseph** (20 ha) et la plus petite **l'île du diable** (14 ha).

*Pierre Adrien BAYART  
Benoît HURPEAU  
N'ouara YAHOU*



<sup>2</sup>Année économique et sociale 2011 - Bertrand PANHUYS, Jean-Philippe ZEBUS, CNES - Centre Spatial Guyanais

**Directeur de la publication** : Didier BLAIZEAU  
**Rédaction en chef** : Béatrice Céleste  
**Auteurs** : Pierre Adrien BAYART , N'Ouara Yahou-Dauvier, Benoît Hurpeau  
**Cartographie** : Ali Benhaddouche  
**Photos de couverture** : Insee Guyane  
**Maquette** : Altitude  
**ISBN** : 978-2-11-063167-8

©Copyright Insee